Série KARTING TOUR Québec

APKLQ | Association des pilotes de karting loisir du Québec

Règlement de la Série karting TOUR Québec 2019

Version 2: mai 2019

Sanctionné par

AUTO sport QUÉBEC | DÉVELOPPER ENCADRER PROMOUVOIR

Table des matières

1. La Série karting TOUR Québec 1
2. Sanction 1
3. Calendrier de la Série karting TOUR Québec 1
4. Les valeurs et l'éthique adopté par la Série karting TOUR Québec 2
5 Les championnats de la Série karting TOUR Québec 3
5.1 Classe LOISIR 3
5.1.1 CATÉGORIES 3
5.1.2 Type de licence 3
5.2 Fonds de points : 3
5.2.1 Le calcul des points 3
5.3 Prix de championnats : 3
5.4 Prix lors des courses de la Série karting TOUR Québec 3
6. Officiels lors des événements 3
7 Réglementation applicable et préséance 3
Aucune réclamation basée sur le manque de connaissance de la réglementation ne sera retenue. 4
8 Amendement à la réglementation 4
9 Nomenclature des catégories de la Série karting TOUR Québec 4
10 Spécifications pour certaines catégories 5
10.1 Briggs & Stratton Cadet 5
10.2 ROK Shifter 125 / ROK Shifter Masters 5
11 Numéros de compétition 5
12 Étiquette de championnat 6
12.1 Plombs de lestage 6
13 Frais d'inscription au championnat et aux événements 7
14 Format des événements 7
15 Procédure d'inscription 7
15.1 Inscriptions en ligne 7
15.2 Inscriptions sur place 7
15.3 Décharge de responsabilité 7
15.4 Déclaration volontaire de pré-inspection technique 7
16 Spécifications pneus 8
16.1 Pneus secs 8
16.2 Pneus de pluie 8
16.3 Déroulement de l'épreuve en cas de pluie 9

17 Éligibilité à prendre part à une course pré-finale ou une finale 9
18 Transpondeurs 9
19 Marquage des moteurs et pneus 9
20 Procédure à la fin d'une course finale 9
21 Parc d'assistance / parc ferme / contrôle technique pré grille 9
21.1 Les parcs d'assistance, le parc fermé, la prégrille et le contrôle technique 9
21.2 Appareils de mesures 10
21.3 Mécanique 10
21.4 Choix du matériel 10
21.5 Mécanicien et assistance 10
22 Essence 10
23 Cérémonie du podium 10
24 Interprétation 10

1. La Série karting TOUR Québec

La série karting TOUR Québec est organisée par l'APKLQ. Son objectif est de permettre des rassemblements de pilotes de tous les niveaux qui veulent faire des courses de karting et vivre des expériences à hauteur humaine.

Organisé de manière professionnelle, cette série offre bien plus qu'un plateau de compétition de karting. Elle combine plaisir, apprentissages, accompagnement des pilotes moins expérimentés ou débutants, festivités et amicalité. Nous voulons que vous viviez la course, l'adrénaline … le karting de la meilleure manière et dans les meilleures conditions !

Les plus expérimentés et ceux qui ont connus des compétitions d'envergure provinciale, nationale et internationale ont aussi leurs places à l'intérieur de la Série.

Directeur de la Série karting TOUR Québec: Claude Frédérick

2. Sanction

La Série karting TOUR Québec est sanctionné par ASQ.

Demandes relatives à la série

Par courriel: info@apklq.ca

Par téléphone: 1-819-383-3380

3. Calendrier de la Série karting TOUR Québec

La Série karting TOUR Québec est promoteur de 4 courses. De plus, elle comptabilisera aux fonds de points de toutes les catégories les courses du 6 mai et 25 août à SH karting ainsi que du 30 septembre à Tremblant.

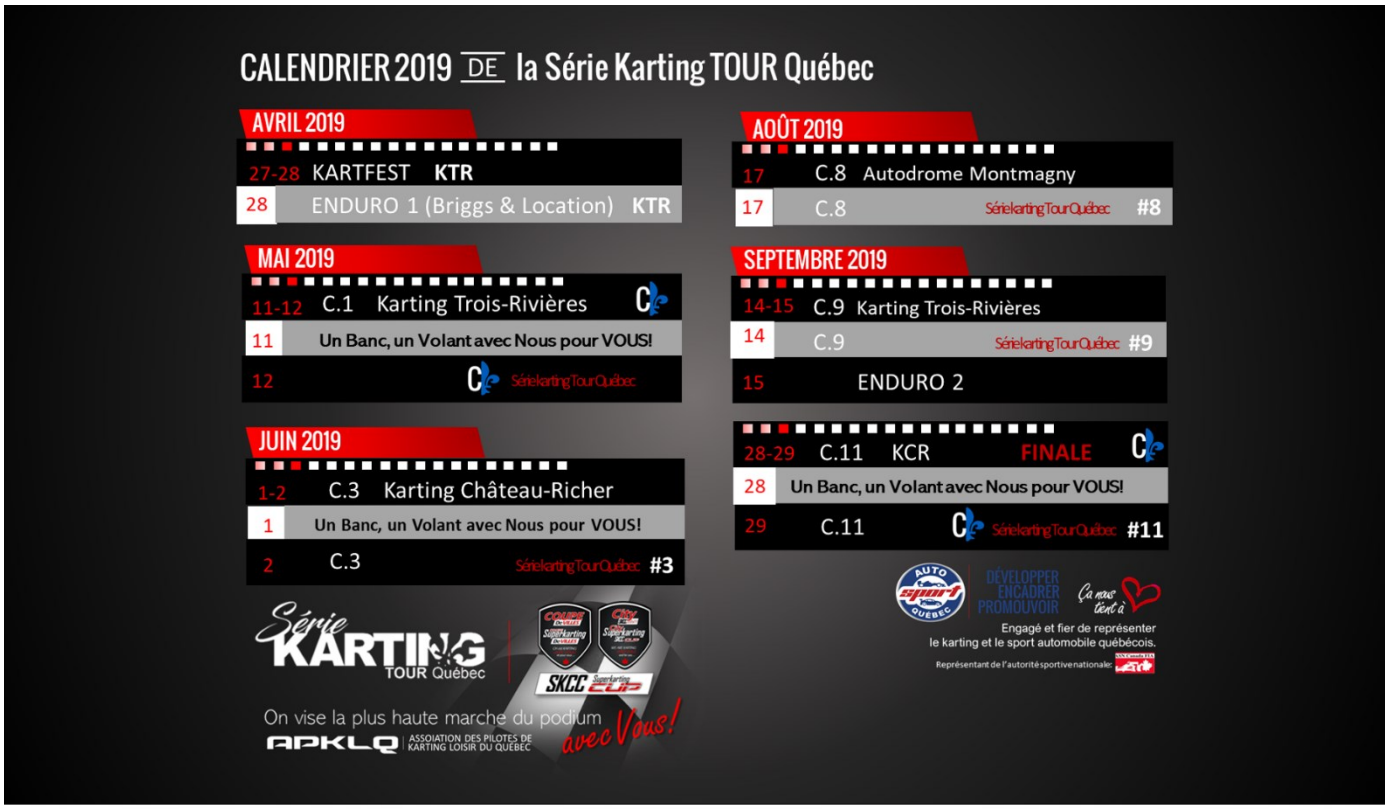

4. Les valeurs et l'éthique adopté par la Série karting TOUR Québec

L'engagement, le respect et l'équité sont au centre de toutes nos actions.

Nous sommes tenaces et engagés dans une stratégie du pas à pas pour nous développer et offrir le meilleur de nous-même, certes au karting comme finalité, mais avant tout aux gens qui le composent.

Ainsi dans le cadre de la Série karting TOUR Québec, nous nous attendons à ce que parents, amis, pilotes, mécaniciens, propriétaires, personnel du ou des organismes de sanction puissent tous se comporter de manière éthique avec respect et engagement envers le karting comme sport de loisir et de compétition, et ce, autant durant les journées organisées que sur les médias sociaux.

5 Les championnats de la Série karting TOUR Québec

La Série karting TOUR Québec offre un championnat qui comportera une (1) classe en 2019, soit :

5.1 Classe LOISIR

Voici une classe pour les pilotes qui ont moins de 3 ans d'expérience ou qui débute en course.

5.1.1 CATÉGORIES

BRIGGS & STRATTON CADET	**BRIGGS & STRATTON JUNIOR**	**BRIGGS & STRATTON SÉNIOR**
BRIGGS & STRATTON MASTER	**ROTAX JUNIOR**	**ROTAX SÉNIOR et MASTER**
DD2 (15 à 32 ans)	**DD2 MASTER 32 à 45 ans)**	**DD2 GENTLEMEN (45 ans et +)**

5.1.2 Type de licence

Minimum loisir émise par ASQ et reconnue par ASN Canada.

Fonds de points :

L'objectif est que tous puissent retrouver un immense plaisir à compétitionner et espérer gagner.

Finale 1e:40points	4e:27points	7e :20points	10e:14points	13e:9points	16e:6points	19e:3points
2e:34points	5e :24points	8e :18points	11e :12points	14e :8points	17e :5points	20e :2points
3e:30points	6e:22points	9e:16points	12e:10points	15e :7points	18e :4points	21e:1points
Pré-Finale 1e:20points	4e:13points	7e:10points	10e:7points	13e:4points	16e:1points	
2e:17points	5e:12points	8e:9points	11e:6points	14e:3points		
3e:15points	6e:11points	9e:8points	12e:5points	15e:2points		

5.2.1 Le calcul des points

REMARQUE : Deux (2) points supplémentaires pour le détenteur de la pole position.

5.3 Prix de championnats :

- Les prix de championnats sont exclusifs à la Série karting TOUR Québec 2019. Les champions (membre carte Or) auront droit à une journée de séances d'essais en formule 1600 avec F1600 Canada ainsi qu'avec Coupe NISSAN MICRA. (Des conditions s'appliquent)
- Des trophées de championnats seront remis pour chacune des catégories respectives.

5.4 Prix lors des courses de la Série karting TOUR Québec

- Des prix pourront être offert par tirage aux pilotes qui ont participés. La ou le gagnant d'un prix par tirage doit être présent lors de ce dernier.

6. Officiels lors des événements

Les officiels seront spécifiés dans nos règlements particuliers

7 Réglementation applicable et préséance

Les événements seront gérés conformément à la réglementation:

2019 ASN Canada FIA

Regulation Book 1 – Sporting
Regulation Book2–
Technical Regulation

Disponible sur le site www.asncanada.ca

2019 Règlements ASQ

Disponible sur le site www.lasq.ca
La réglementation ASN Briggs & Stratton pour les catégories Briggs & Straton Disponible sur le site www.asncanada.com pour la version anglaise Disponible sur le site www. www.lasq.ca pour la version française.

La réglementation doit être appliquée dans l'ordre suivant

a) La réglementation de ASQ 2019 ASN Canada FIA.
b) Les bulletins émis par ASN Canada FIA.
c) La réglementation 2019 de ASQ
d) Les bulletins émis par ASQ
e) La réglementation ASN Briggs & Stratton et ses bulletins.
f) La présente réglementation de la Série karting TOUR Québec.
g) Les bulletins officiels de la Série karting TOUR Québec émis avant et aux événements.
h) Toute instruction émise par un officiel approuvé.

Aucune réclamation basée sur le manque de connaissance de la réglementation ne sera retenue.

8 Amendement à la réglementation

À partir du moment où un événement officiel a débuté, tout amendement relatif à la réglementation et à l'horaire d'un événement peut seulement être fait par le commissaire conformément à la réglementation.

9 Nomenclature des catégories de la Série karting TOUR Québec[1]

Catégories	Licence minimale	Age	Règles moteur	Poids kg	Poids lbs
Rotax DD2	Loisir	15 ans et plus. Le pilote doit être né en 2003 ou avant	SKTQ	173	381
Rotax Senior	Loisir	15 ans et plus. Le pilote doit être né en 2004 ou avant	SKTQ	165	364
Rotax Masters	Loisir	32 ans et plus. Le pilote doit être né en 1986 ou avant	SKTQ	165	375
Rotax DD2 Masters	Loisir	32 ans et plus. Le pilote doit être né en 1986 ou avant.	SKTQ	180	397
Rotax DD2 Gentlemen	Loisir	45 ans et plus. Le pilote doit être né en 1973 ou avant.	SKTQ	180	397

[1] Se référer aux règlementations de ASN CANADA pour toutes questions reliées aux licences.

Rotax Junior	Loisir	12 – 15 ans. Le pilote doit être né en 2003, 2004, 2005 ou 2006.	SKTQ	145	320
Briggs & Stratton LO206 Cadet	Loisir	8 – 11 ans. Le pilote doit être né en 2007, 2008, 2009 ou 2010.	B&S L0206	120,2	235
Briggs & Stratton LO206 Junior	Loisir	9 – 15 ans. Le pilote doit être néen 2003, 2004, 2006, 2006, 2007, 2008 ou 2009	B&S LO206	136	300
Briggs &Stratton LO206 Senior	Loisir	14 ans et plus. Le pilote doit être né en 2004 ou avant.	B&S LO206	154	340
Briggs & Stratton LO206 Masters	Loisir	14 ans et plus. Le pilote doit être né en 2004 ou avant	B&S LO206	170	375
ROK Shifter 125	Loisir	15 ans et plus. Le pilote doit être né en 2003 ou avant.	Voir 12.3.	174,6	385
ROK Shifter 125 Master	Loisir	32 ans et plus. Le pilote doit être né en 1986 ou avant.	Voir 12.3.	183,7	405

10 Spécifications pour certaines catégories

10.1 Briggs & Stratton Cadet

Les règles techniques de la catégorie Briggs & Stratton Cadet ont les différences suivantes :

- Guillotine carburateur (« slide ») : rouge
- Embrayage : Noram GE72 (ressorts rouges)
- Ratio engrenage : Pignon – 17 Couronne – 56
- Pas de chaîne (« pitch ») : 35
- Châssis 950 mm

10.2 ROK Shifter 125 / ROK Shifter Masters

Les moteurs acceptés pour les catégories Shifter sont les moteurs de karting 125 cc à 6 vitesses ROK. Le règlement technique pour ROK, c'est celui de ROK CUP USA 2018 pour la partie technique du moteur et de ses accessoires exclusivement.

11 Numéros de compétition

Tous les karts doivent avoir un numéro unique composé de trois chiffres. Le premier chiffre doit correspondre au tableau suivant. Aucune lettre n'est autorisée. Le détenteur d'un numéro de compétition national réservé auprès d'ASN Canada FIA a préséance si deux pilotes ont le même numéro.

Numéros	Catégorie		Numéros	Catégories
1-99	Briggs & Stratton Cadet		500	Rotax DD2 Masters
100	Rotax Micro – Mini MAX		600	Briggs & Stratton Junior
200	ROTAX Junior MAX		700	Briggs & Stratton Senior
300	Rotax MAX		800	Briggs & Stratton Masters
400	Rotax DD2		900	Shifter & Shifter Masters

12 Étiquette de championnat

Les étiquettes doivent être apposées sur le panneau frontale tel qu'illustré. Tous les participants inscrits aux fonts de points de la Série karting TOUR Québec doivent avoir leur étiquette apposée tel qu'illustré, et ce, que la Série soit promoteur de l'événement ou non.

12.1 Plombs de lestage

Des plombs de lestage peuvent être embarqués et fixés sur le kart de manière idéale. La répartition des masses agissant de façon déterminante sur le début et la fin du virage avec une importance un peu moindre en milieu de courbe. : *"Le lest doit être fixé sur le châssis ou sur le siège, au moyen d'outils, par au moins deux vis (diamètre 6 mm minimum) avec rondelles larges (Ø 20 mm minimum) et écrous freinés. Le lest ne doit pas être fixé sur la carrosserie ni sur le plancher."*

13 Frais d'inscription au championnat et aux événements.

Les frais d'inscription seront spécifiés aux règlements particuliers des épreuves

14 Format des événements

Les événements se déroulent sur le format d'une journée, généralement le dimanche. Voir exceptions dans le calendrier. En l'espèce et selon l'exemple, le samedi est l'occasion certes de pratiquer, mais aussi d'augmenter ses connaissances et se rassembler autour d'une même passion.

Horaire typique

Avant-midi	Pratiques-Qualifications
Après-midi	Pré-finales Finales Podiums

15 Procédure d'inscription

15.1 Inscriptions en ligne

La Série karting TOUR Québec met à votre disposition une plateforme en ligne afin de permettre vos inscriptions de manière rapide. Vous pouvez donc vous inscrire à www.apklq.com.

15.2 Inscriptions sur place

Pour les courses où la Série karting TOUR Québec, il sera possible de s'inscrire sur place moyennant un frais supplémentaire de 15.00$

15.3 Décharge de responsabilité

Tous les participants et équipiers doivent lire et signer la décharge de responsabilité. Aucun participant non enregistré et/ou n'ayant pas signé la décharge peu entrer en piste lors de l'événement et ce, jusqu'à ce qu'il ait dûment complété la procédure d'inscription et signé tous les documents requis.

15.4 Déclaration volontaire de pré-inspection technique

Lors des journées de course, le participant devra remettre sa déclaration volontaire de pré-inspection technique dûment complétée à l'aire d'inspection technique selon l'horaire prévu au règlement particulier. Il recevra alors un autocollant en échange. Cet autocollant devra être apposé sur le panneau frontal du kart. Si un pilote se retrouve en piste sans avoir l'autocollant approprié, il s'expose à une pénalité.

Tous les karts doivent avoir leur numéro de kart avant d'entrer en piste pour toute session, incluant lors des pratiques non-officielles préalables à l'événement. Il est de la responsabilité du compétiteur de s'assurer que leur kart respecte toutes les exigences techniques pour leur catégorie tout au long de l'événement. Les officiels peuvent procéder à l'inspection technique du kart et de l'équipement de course du pilote en tout temps.

16 Spécifications pneus

Les pneus seront marqués après dès lors de la pesé obligatoire après la qualification. Dès lors, le même train de pneus doit être utilisé pour la pré-finale ainsi que pour la finale.

16.1 Pneus secs

Tous les pneus seront marqués manuellement. Le pilote désirant utiliser des pneus neufs lors de l'événement devra se les procurer auprès du circuit hôte. Le pilote désirant utiliser des pneus usagés devra tout de même faire marquer ses pneus selon l'horaire prévu. Les faux pneus usagés (ex. ceux n'ayant pas complété un cycle de chauffe) peuvent être refusés pour le marquage à titre de pneus usagés.

16.2 Pneus de pluie

Les participants doivent acquérir leurs pneus de pluie auprès du revendeur de leur choix. Le marquage des pneus de pluie sera fait avant leur utilisation ou après la première utilisation selon l'horaire de l'événement ou les instructions de la part des officiels lors de l'événement.

a) **Toutes les catégories :** Un seul jeu de pneus de pluie est autorisé par course. La quantité de pneus de pluie pouvant toutefois être modifiée par les officiels de l'événement dépendamment de la météo ou de la condition de la piste.

Catégorie	Type	M/M	Avant	Arrière
Rotax DD2	Sec Pluie	VEGA Bleu Vega W5	10x4.50-5 10x4.20-5	11x7.10-5 11x6.00-5
Rotax DD2 Masters	Sec Pluie	VEGA Bleu Vega W5	10x4.50-5 10x4.20-5	11x7.10-5 11x6.00-5
Rotax MAX	Sec Pluie	VEGA Bleu Vega W5	10x4.50-5 10x4.20-5	11x7.10-5 11x6.00-5
Rotax Junior MAX	Sec Pluie	VEGA Bleu Vega W5	10x4.50-5 10x4.20-5	11x7.10-5 11x6.00-5
Rotax Micro/Mini MAX	Sec Pluie	VEGA Bleu Vega W5	10x4.60-5 10x4.20-5	10x4.60-5 11x6.00-5
Briggs & Stratton Junior, Senior, Masters	Sec Pluie	VEGA Bleu Vega W5	10x4.60-5 10x4.20-5	11x6.50-5 11x6.00-5
Briggs & Stratton Cadet	Sec Pluie	VEGA Bleu Vega W5	10x4.60-5 10x4.20-5	10x4,60 10x4,60
Shifter Open / Shiter Masters	Sec Pluie	VEGA Blanc Vega W5	10x4.50-5 10x4.20-5	11x7.10-5 11x6.00-5

16.3 Déroulement de l'épreuve en cas de pluie

Une pré-final pourra être réduite de 20% par temps de pluie. Les positions au départ seront déterminées par le classement des manches qualificatives. Une finale pourra être réduite de 20% par temps de pluie. Les positions au départ seront déterminées par l'arrivée de la pré-finale.

17 Éligibilité à prendre part à une course pré-finale ou une finale

Tous les inscrits doivent prendre part à la qualification de leur catégorie. Un pilote qui n'a pas participé à la qualification n'est pas éligible à la course pré-finale. Dans des cas exceptionnels, le Commissaire peut, à son entière discrétion, étudier un cas particulier et faire une exception.

Tous les inscrits qualifiés pour la course pré-finale doivent participer à la pré-finale dans leur catégorie. Un pilote qui n'a pas pris part à la pré-finale n'est pas éligible à participer à la course finale. Le Commissaire peut, à son entière discrétion, étudier un cas particulier et faire une exception.

Le résultat de la course pré-finale déterminera la grille de départ de la course finale.

18 Transpondeurs

Chaque kart doit être équipé d'un transpondeur.

Les organisateurs ont un nombre limité de transpondeurs disponibles pour la location (voir le règlement particulier de chacun des événements).

Il appartient au pilote de s'assurer que son transpondeur est installé correctement. Les organisateurs, ni les officiels, ne sont responsables de la défaillance d'un transpondeur, qu'il appartienne au pilote ou qu'il soit loué durant un événement. Un kart équipé d'un transpondeur non fonctionnel ou installé incorrectement est considéré comme un kart sans transpondeur.

Les pilotes devront enregistrer le numéro de leur transpondeur, qu'il s'agisse de leur transpondeur personnel ou loué, sur leur formulaire d'inscription ou au plus tard durant les heures d'inscription.

19 Marquage des moteurs et pneus

Les moteurs et pneus seront marqués, manuellement avant ou après la séance de qualification selon l'horaire de l'événement. Il est de la responsabilité du pilote de s'assurer que leur moteur et pneus ont été marqués avant de quitter l'aire de marquage.

20 Procédure à la fin d'une course finale

Les trois (3) premiers de chacune des courses finales doivent se présenter au Parc Fermé et y demeurer jusqu'à ce qu'ils soient relâchés par les inspecteurs techniques.

21 Parc d'assistance / parc ferme / contrôle technique pré grille

21.1 Les parcs d'assistance, le parc fermé, la prégrille et le contrôle technique

Ils sont soumis aux dispositions du règlement sportif de l'autorité reconnue et du règlement particulier de l'épreuve. Les pilotes sont tenus de se soumettre aux vérifications techniques sous peine de sanctions.

21.2 Appareils de mesures

Tout appareil de mesure est interdit dans les parcs d'assistance et parc fermé (sauf pour pression des pneus).

21.3 Mécanique

Interdiction de faire de la mécanique sur le kart dans les parcs d'assistance, en dehors du réglage de la largeur hors tout arrière (sauf autorisation du Délégué Technique de l'épreuve).

21.4 Choix du matériel

Lors du passage en pré grille, le choix du matériel est définitif (sauf décision du Directeur de course et/ou du Président du Collège des Commissaires Sportifs de l'épreuve).

21.5 Mécanicien et assistance

Un mécanicien par pilote sera autorisé à pénétrer dans le parc fermé et sur la pré grille.

22 Essence

Le règlement particulier de l'événement publié avant chacune des manches indiquera la source d'approvisionnement officiel pour l'essence.

Exception : l'essence pour les catégories Shifter Open et Shifter Open Masters est libre.

23 Cérémonie du podium

À l'issue de la finale et après avoir répondue au contrôle du poids et technique, les trois premiers pilotes classés devront uniquement porter leur combinaison de course et se rendront au podium afin de procéder à la cérémonie de remise des trophées. Lors de la cérémonie, des photos seront prises pour fin de communiqué d'événements par la SKTQ.

24 Interprétation

Une version anglaise du présent document est disponible. En cas de disparités entre les deux versions, la version française prévaudra.